

**DELIBERATION N° 2023-02
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX**

Nombre de conseillers
En exercice 10
Présents : 08
Votants 07
Date de convocation : 24/03/2023

SEANCE ORDINAIRE DU 07 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis ROUEZ, Maire.

La séance a été publique.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, M. DUCH Jean-François, Mme GILBERT Anne (adjoints), M. ACHDJIAN Azade, M. BARDIOT Antoine, M. GILLES Nicolas, M. JOHNSON Kwaku, Mme GOULARD Stéphanie,

Absents excusés : Mme CROSNIER Céline, Mme GOULIART Nathalie

Monsieur GILLES Nicolas a été nommé secrétaire de séance.

.....
COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le maire ayant quitté la salle pour ne pas prendre part aux débats et au vote, Madame GILBERT Anne, Adjointe au Maire, préside la séance. L'Adjointe expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2022. Les membres du syndicat après en avoir délibéré et vote, adoptent le compte administratif de l'exercice 2022 arrêté comme suit :

Résultats 2022	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	276 419.37	79 658.32
Recettes	305 693.95	37 923.90
Résultat de l'exercice	29 274.58	-41 734,42
Report exercice 2021 au c/002 et 001	+316 663.05	+19 733.06
Résultat de clôture (sans RAR)	+331 957.69	-22 001.36

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSENTIONS : 0

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance,
Nicolas GILLES

SOUS-PREFECTURE
DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Reçu le 20 AVR. 2023

au contrôle de légalité

L'Adjoint au Maire
Anne GILBERT

